



SPVIE Santé Sénior

—
OFFRE
FRAIS DE SANTÉ
POUR LES PARTICULIERS

Fidé-Sénior

Pour que votre santé demeure votre unique priorité, nous vous proposons SPVIE Santé Sénior, une offre santé pour les particuliers. SPVIE Santé Sénior c'est un contrat d'entrée de gamme dont les garanties se bonifient grâce à votre fidélité. Ainsi, simplement en conservant votre contrat, vous gagnez automatiquement des prestations supplémentaires. Et comme toujours le processus d'adhésion est simplifié et dématérialisé grâce à la signature électronique pour une adhésion immédiate.

Nous nous adressons aux

- **Particuliers** à partir de 55 ans et jusqu'à 85 ans
- **Résidents en France** métropolitaine



Une offre complète

- **3 niveaux de couverture**, de 100 % à 150 % de la base de remboursement Sécurité sociale

Les avantages de l'offre SPVIE Santé Senior

- **Avantage fidélité** : Bonification de certaines garanties 2^{ème} et 3^{ème} année d'assurance
- ▲ **Un contrat responsable** avec des **garanties d'entrée de gamme** pour préserver votre budget
- **Une couverture immédiate** à la souscription, sans délai d'attente
- ▲ **Remboursement intégral** des Soins et Prothèses dans le cadre du 100 % Santé*
- Forfait équipement **optique jusqu'à 250 €** (monture + verres)
- Réduction de **-10 %**** en cas de **souscription en couple** ou de **3 bénéficiaires** ou plus
- **Aucune formalité** médicale
- Le **Tiers-Payant généralisé**
- ▲ **Des garanties d'assistance** en inclusion
- Des **services à haute valeur ajoutée** avec le **réseau de soins MySantéClair** : téléconsultation, 2^{ème} avis médical, coaching...

*Sur l'optique, dentaire et prothèse auditive

**Offre non limitée dans le temps applicable sur la totalité de la prime et incluse dans la tarification



40M€
de chiffre
d'affaires



1 200
courtiers
partenaires



110
collaborateurs



150M€
de primes
d'assurances
collectées